

3.6. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE

FIGURE 70 : CARTE DE SYNTHÈSE DU PATRIMOINE DE L'AIRE RAPPROCHÉE

PROJET ÉOLIEN DES GENÈTS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

-  Secteur hors ZVI
 -  Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

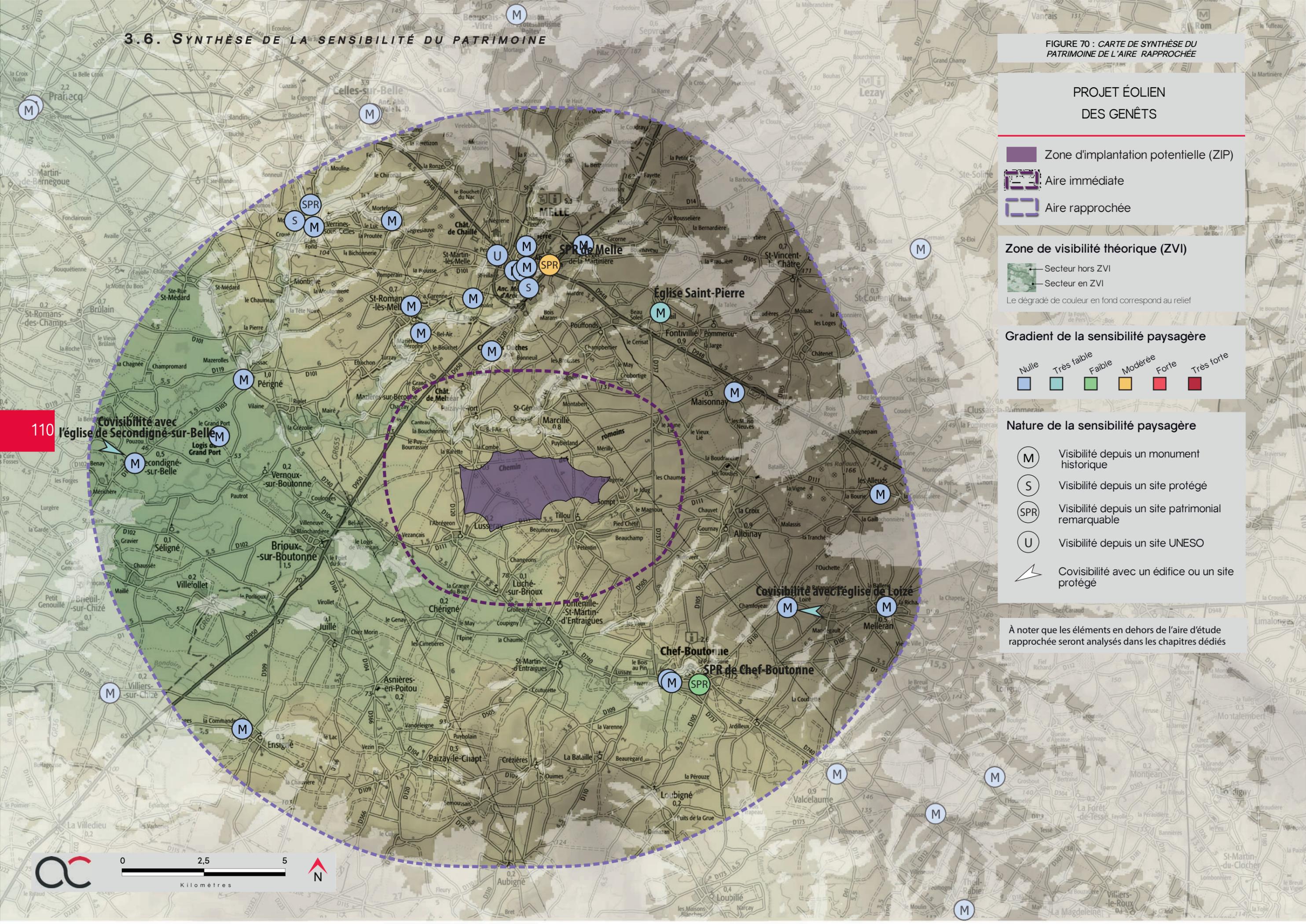
Gradient de la sensibilité paysagère

-  Nulle
-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  M Visibilité depuis un monument historique
-  S Visibilité depuis un site protégé
-  SPR Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
-  U Visibilité depuis un site UNESCO
-  Covisibilité avec un édifice ou un site protégé

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés



110 Covisibilité avec l'église de Secondigné-sur-Belle

Covisibilité avec l'église de Loize



3.7. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

Sur les 23 monuments historiques présents dans l'aire d'étude rapprochée, 3 présentent une sensibilité vis-à-vis du projet éolien en raison d'une visibilité potentielle, qualifiée de très faible pour la visibilité depuis les abords de l'église Saint-Pierre et deux covisibilités avec des sensibilités également qualifiées de très faible pour les église de Loizé et de Secondigné-sur-Belle.

Sur les trois SPR de l'aire rapprochée, deux présentent des sensibilités, il s'agit de Chef-Boutonne et à Melle. Ces SPR ont été qualifiés comme ayant respectivement des sensibilités faible et modérée au regard du VIP.

Les deux sites protégés présents au sein de l'aire d'étude rapprochée présentent des sensibilités qualifiées de nulle.

Des photomontages illustrant la perception réelle du projet depuis ces lieux protégés et leurs abords, et pour lesquels une sensibilité a été identifiée, devront être réalisés.

D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

112



Hameau de Merilly